BUDGET 2000-2001

Renseignements
supplémentaires
sur les mesures
du budget



Section 4

Impact financier des mesures fiscales et budgétaires

IMPACT FINANCIER DES MESURES FISCALES ET BUDGÉTAIRES DISCOURS SUR LE BUDGET 2000-2001

(en millions de dollars)

	Impact sur le fardeau fiscal	Impact financier pour le gouvernement	
	Pleine année	2000-2001	2001-2002
A. MESURES AYANT UN IMPACT SUR LES REVENUS			
1. Mesures concernant les particuliers			
Réduction générale de l'impôt des particuliers	- 2 000,0	– 1 000,0	- 1 500,0
Bonification du crédit d'impôt pour frais de garde	- 29,0	_	- 29,0
Exemption d'impôt sur les bourses d'études et les bourses au mérite	- 29,0	-4,0	- 29,0
Bonification du régime d'imposition des travailleurs autonomes :	,		•
 permettre la déduction partielle des cotisations RRQ 	- 21,0	- 3,0	- 21,0
 amélioration du traitement des frais de bureau à domicile 	- 4,0	_	- 4,0
- bonification de l'amortissement des petits équipements de	, }		•
télécommunication	- 4,0	- 1,0	- 4,0
Bonification du crédit d'impôt pour dons	- 3,0	_	- 3,0
Nouveau crédit d'impôt pour l'élite sportive	- 5,0	_	- 5,0
Bonification du crédit d'impôt pour l'hébergement d'un parent	- 1,0	_	- 1,0
Nouveau crédit d'impôt pour traitement de l'infertilité	- 2,0	_	- 2,0
Bonification du remboursement de la taxe payée à l'égard d'une habitation résidentielle neuve	- 2,0	- 1,0	- 2,0
Sous-total Sous-total	- 2 100,0	- 1 009,0	-1 600,0
2. Mesures concernant les entreprises			
2.1 Investissements			
Congé fiscal de 10 ans pour les projets majeurs d'investissement	- 58,0	_	- 8,0
Prolongation de l'amortissement accéléré à 125 % et du congé de taxe			0,0
sur le capital pour les nouveaux investissements	- 120,0	- 57,0	- 117,0
Ramener de 75 % à 66 2/3 % le taux d'inclusion sur les gains en capital	- 32,0	- 3,0	- 19,0
Report des gains en capital relatifs à certains placements dans les	·		
petites entreprises	<u> </u>	- 4,0	- 16,0
Sous-total	- 226,0	- 64,0	- 160,0
2.2 Nouvelle économie			
Nouveau crédit d'impôt aux PME pour le commerce électronique	- 50,0	- 35,0	- 63,0
Amortissement accéléré de 125 % pour les investissements en fibre		- 55,0	- 00,0
optique dans les régions	- 4,0	- 2,0	- 4,0
Assouplissement du traitement fiscal lié aux options d'achat d'actions	- 20,0	- 2,0	- 20,0
Nouveau crédit d'impôt pour le Technopôle Angus	− 2 ,0	- 1,0	- 2,0
Prolongation du crédit d'impôt pour la Cité de l'optique	- 3,0	_	_
Bonification du crédit d'impôt pour le design	− 6 ,0		- 3,0
			,-

IMPACT FINANCIER DES MESURES FISCALES ET BUDGÉTAIRES DISCOURS SUR LE BUDGET 2000-2001 (suite)

(en millions de dollars)

	Impact sur le fardeau fiscal Pleine année	Impact financier pour le gouvernement	
		2000-2001	2001-2002
2.3 Appui à divers secteurs			
Nouveau crédit d'impôt remboursable pour l'édition de livres	- 10,0	- 5,0	- 8,0
Nouveau crédit d'impôt pour la Vallée de l'aluminium	- 2,0	- 1,0	- 2,0
Bonification de la politique maritime du Québec	- 2,0	- 1,0	- 2,0
Sous-total	- 14,0	- 7,0	- 12,0
2.4 Autres mesures			
Remboursement de la TVQ pour immeubles d'habitation locatifs neufs	- 9,0	- 3,0	- 8,0
Assouplissement à la taxation des micro-brasseries	- 1,0	- 1,0	- 1,0
Assouplissement à la TGE des petites unités de production électrique	- 5,0	- 5,0	_
Hausse de la limite du placement admissible dans les SPEQ	- 4,0	_	- 2,0
Autres mesures du budget	-4,0	-4,0	- 2,0
Sous-total	- 23,0	- 13,0	- 13,0
Sous-total	- 348,0	- 124,0	- 277,0
IMPACT TOTAL DES MESURES SUR LES REVENUS	- 2 448,0	- 1 133,0	- 1 877,0
Baisse d'impôt déjà prévue aux équilibres financiers	_	300,0	600,0
IMPACT DES MESURES SUR LES REVENUS	- 2 448,0	- 833,0	- 1 277,0

IMPACT FINANCIER DES MESURES FISCALES ET BUDGÉTAIRES DISCOURS SUR LE BUDGET 2000-2001 (suite)

(en millions de dollars)

	Impact financier pour le gouvernement		
	1999-2000	2000-2001	2001-2002
B. MESURES AYANT UN IMPACT SUR LES DÉPENSES			
Accroissement majeur des ressources allouées à la santé et aux services sociaux			
Financement accru du réseau :			
 augmenter les ressources des établissements 	- 462,0	-400,0	- 400,0
 accroître les ressources pour les salaires et les autres coûts de fonctionnement 	- 112,0	- 765,0	- 735,0
Accroissement et développement des services	- 208,0	- 539,0	– 559,0
Acquisition de nouveaux équipements	_	- 200,0	_
Sous-total	- 782,0	- 1 904,0	- 1 694,0
2. Actions en faveur des jeunes et de l'éducation	·	•	•
Ressources additionnelles allouées aux réseaux d'enseignement Autres ressources additionnelles allouées en faveur des jeunes et de	- 288,0	- 632,0	- 733,0
l'éducation	- 250,0	- 42,8	- 118,8
Sous-total	- 538,0	- 674,8	- 851,8
Investissements pour soutenir la transformation de l'économie et créer encore plus d'emplois			
Soutien accru aux investissements des entreprises	_	- 72,2	– 71,7
Développement du commerce électronique et de la nouvelle économie	_	- 49,0	- 81,0
Modernisation des infrastructures	- 290,0	- 5,0	_
Sous-total	- 290,0	- 126,2	- 152,7
4. Développement des régions			
Soutien au développement des milieux ruraux	_	- 3,0	- 3,0
Appui aux économies régionales et locales Aide à la diversification économique des régions	- 50.0	– 51,4 – 9,0	- 36,7 - 9,0
Exploitation des ressources naturelles	- 128,7	– 15,0	- 5,0
Sous-total	- 178,7	- 78,4	- 53,7
5. Soutien accru au développement de la culture	– 71,5	- 3,7	- 6,2
6. Autres mesures			
Ressources additionnelles allouées aux secteurs autres que la santé et			(4)
l'éducation	- 46,9	- 596,0	- 788,1 ⁽¹⁾
Autres mesures du budget	- 40,2	- 38,4	- 35,5
Sous-total	– 87,1	- 634,4	- 823,6
Moins:		700.0	7.1.1 o(1)
hausse prévue au budget 1999-2000 figure production de la dette	_	793,0	741,0 ⁽¹⁾
equipements médicaux financés par service de la dette		200,0	
IMPACT TOTAL DES MESURES SUR LES DÉPENSES	– 1 947,3	- 2 428,5	- 2 841,0
IMPACT TOTAL DES MESURES SUR LES REVENUS	-	- 833,0	- 1 277,0
IMPACT TOTAL DES MESURES FISCALES ET BUDGÉTAIRES	– 1 947,3	– 3 261,5	– 4 118,0

Note : Un montant négatif indique un coût pour le gouvernement.

⁽¹⁾ Selon l'hypothèse que la hausse des dépenses de programmes prévue en 2001-2002 est de 2 % (741 millions de dollars). Ce montant sera réparti entre les différents ministères et organismes dans le cadre de la préparation du budget de dépenses pour l'exercice 2001-2002.